



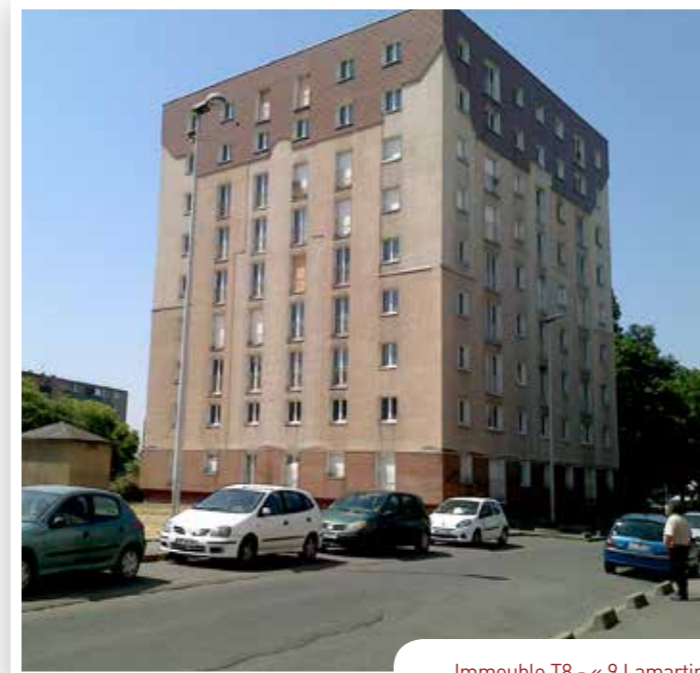
Zoom sur les abords du chantier T8



- Passage piéton
- Bennes à déchets
- Accès chantier
- Clôture de chantier
- Stockage amiante
- Implantation pelle de démolition
- Implantation grue mobile pour tapis
- Tapis pare gravats



Dans le cadre du **Programme de Renouveau Urbain** du quartier du **Clos Saint-Lazare** à Stains, l'Office public de l'habitat Seine-Saint-Denis réalise la **déconstruction totale de deux bâtiments 9 Lamartine et 11 Carco**



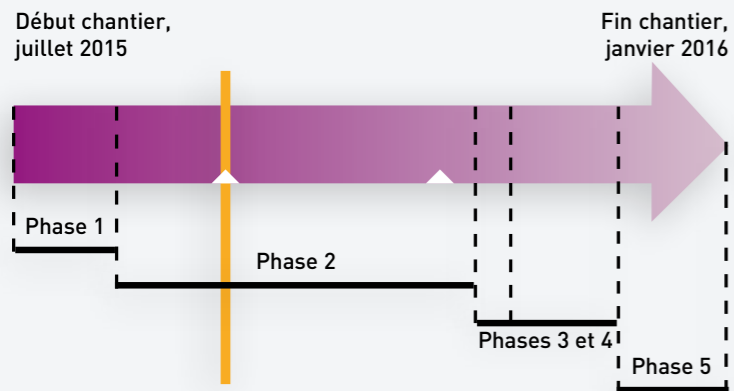
Immeuble T8 - « 9 Lamartine »



Immeuble T11 - « 11 Carco »

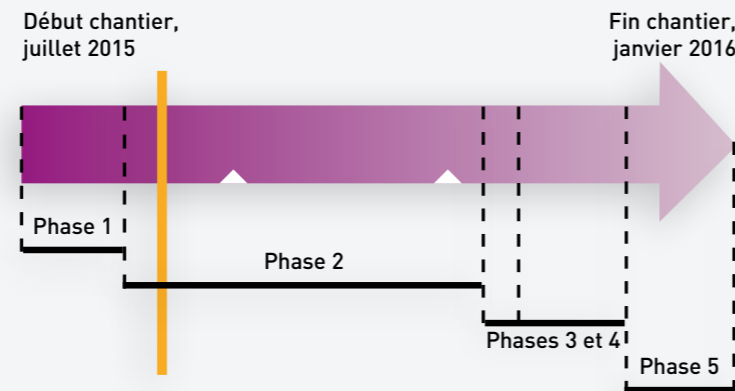
État d'avancement - septembre 2015

ÉTAT D'AVANCEMENT - BÂTIMENT T8, 9 rue A. Lamartine



Phase 1 Phase d'installation de chantier
Phase 2 Phase de préparation du bâtiment à déconstruire

ÉTAT D'AVANCEMENT - BÂTIMENT T11, 11 allée F. Carco



Phase 3 Phase de démolition du bâtiment
Phase 4 Phase d'évacuation des gravats
Phase 5 Phase de finition et de repli des installations de chantier

Boîte aux lettres

- Elle est mise à votre disposition pour recueillir vos éventuelles réclamations liées au chantier. Elle est située à l'entrée du chantier de 11 Carco, Une réponse vous sera adressée par courrier.

Maison du projet

- Pour obtenir des Informations complémentaires : vous pouvez contacter la **Maison du projet** : 10, avenue George Sand. Tél. : 06 21 82 36 50

Le chantier recrute !

- Si vous êtes en recherche d'emploi, des contrats peuvent vous être proposés dans le cadre des clauses d'insertion des chantiers.

Pour plus d'information, contacter la **Maison de l'emploi** de Stains au 01 71 86 34 06.

- Les travaux de déconstruction des immeubles 9 Lamartine et 11 Carco ont été confiés à l'entreprise MELCHIORRE. Les 2 chantiers ont commencé la phase 2 qui est la phase de préparation des bâtiments avant démolition.

- La présence de deux nouveaux chantiers entre la **rue Alfred de Musset** et l'**avenue de Stalingrad** peut perturber et modifier vos déplacements quotidiens, à pied et en voiture.

- Pour des raisons de sécurité, des emplacements de parking ont été neutralisés et un plan de circulation des camions et engins de chantier a été établi. Vous trouverez dans la page centrale des informations utiles sur les zones de stationnement autorisé et les zones de circulation difficile.

- La durée prévisionnelle des travaux est de 7 mois, se terminant au 1^{er} trimestre 2016.

- Les horaires des travaux sont les suivants :

Du lundi au jeudi de 7h30 à 17h00 avec une pause à midi.
Le vendredi, de 7h30 à 11h30.

Les travaux bruyants commenceront plus tard et se termineront plus tôt.



ATTENTION TRAVAUX

Le chantier démarre

- La réalisation des clôtures de chantiers marque le début des travaux. Pour des raisons de sécurité, la mise en place des zones de travaux a occupé quelques places de stationnement et des tronçons de trottoir.
- Ponctuellement**, selon l'avancement et les besoins de sécurisation des abords de chantier, la zone de travaux peut conduire à neutraliser les voies de circulation et des places de stationnement supplémentaires.



Comment se déplacer dans le quartier ?

- Le plan ci-dessous vous indique les deux sites et le cheminement des camions. Leur itinéraire a été défini pour préserver le fonctionnement et la vie du quartier, ainsi les camions circuleront principalement en périphérie du quartier.
- Les terrains de jeux sont maintenus en fonctionnement, l'entrée se fait uniquement depuis la rue Alfred de Musset.

- Une signalétique routière sera mise en place et adaptée régulièrement pour vous guider dans vos déplacements quotidiens.
- Pour vos déplacements à pied, il est recommandé d'emprunter les trottoirs et des passages piétons qui ont été aménagés.

CIRCULATION DIFFICILE

Adaptez votre vitesse

- En voiture, vous allez croiser des camions de chantier. Aux abords des chantiers, soyez vigilants et pensez à ralentir.



Halte aux voitures épaves et voitures ventouses

- Afin de faciliter le stationnement résidentiel, en coordination avec les services de la ville de Stains et de Plaine Commune, les voitures épaves ont été enlevées.



Les places de stationnement autorisées

- Les places de stationnement autorisées ont été repérées en orange dans le plan ci-dessous.
- Sous réserve de disponibilité, des emplacements payants et sécurisés sont proposés dans des parkings en aérien ou en souterrain.
- Pour tout renseignement sur la disponibilité et la tarification, vous pouvez vous rapprocher du **Point**

d'accueil **George SAND** (14, rue George Sand, Stains - Tél.: 01 42 35 99 30) ou de la **délégation** (1 bis, rue Alphonse de Lamartine, Stains - Tél. : 01 49 71 22 00).



Stationnement gênant

- Des emplacements de stationnement gênants et non autorisés seront repérés et balisés. Des flyers « stationnement gênant » seront déposés sur les pare brises des véhicules mal garés qui pourront faire l'objet d'une demande d'enlèvement.



Rue Alfred de Musset (entre le 30 et 34 Alphonse de Lamartine) :
Unique voie d'accès au chantier de démolition de T8, le passage des camions de chantier sera fréquent. La chaussée devra être libre de tout véhicule.



Rue Alfred de Musset (parking) :
Il est recommandé de ne pas stationner en double file.



Rue Alfred de Musset (à côté du terrain de jeux) :
Afin d'éviter que les véhicules de chantier ne circulent dans le cœur du quartier, les plots ont été déposés ici pour créer une déviation nécessaire à la circulation des camions.



1 square P. Valéry :
Unique voie d'accès au chantier de démolition de T11, le stationnement y est gênant. Par souci de sécurité, la chaussée devra être libre de tout stationnement.

Les abords du chantier T11

- Limite chantier
- Circulation piétonne



Attention, sortie de camions / terrain de jeux



- Immeuble à démolir
- Emplacement de chantier
- Stationnement autorisé
- Stationnement neutralisé
- Boîte aux lettres
- Itinéraire des camions de chantier



Durant le chantier, les terrains de jeux restent ouverts. Soyez vigilants à la sortie des camions.